**CENTRE SOCIAL MOULIN A VENT**
**COMPTE RENDU 07/14**
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**
**DU 11 février 2015**

**Présents :** Michel BOYER, Pascal BRANCHARD, Alain GERVAIS, Yves LECLERC (CA de la CAF du Rhône), Charlène I-LEMERCIER, Mathilde LEMERCIER, Josy VILLEVIEILLE

**Excusés :** Chantal ECAULT, Emmanuelle FERRAND-CLON, Marie France GIRARD, Martine GRENIER, Aurélie LEBRAT. Denise MARGERY (Femmes solidaires).

---

Début de séance à 19H40. Chantal et Martine sont absentes pour raison médicale, Emmanuelle, Aurélie et Denise pour raisons professionnelles.

1. Compte rendu 7/14 CA du 10 décembre 2014
   Le vote électronique est confirmé, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Mise en place d'un groupe de travail de préparation de l'assemblée générale
   La préparation de l'AG se fera sur le modèle de l'année dernière qui avait suscitée beaucoup d'intérêt chez les adhérents. Nous passerons le film « focus groupe » pour illustrer le travail engagé dans l'élaboration du projet 2016/2020.
   Pour les salariés, Claudie LACOUTURE et Pascal BRANCHARD participerons à la commission.
   Du côté des Administrateurs : Chantal ECAULT, Mathilde LEMERCIER, Charlène I-LEMERCIER, Josy VILLEVIEILLE et Alain GERVAIS. La commission se réunira lundi 30 mars en matinée.

3. Projet 2016/2020
   - travail avec les étudiants de Bioforce autour des besoins des familles : le travail suit son cours : entretiens semi-directifs avec 16 familles, focus groupe avec des professionnels du centre et des partenaires, world coffee avec les partenaires et les familles. A présent, nous sommes dans la phase d'écriture du rapport qui fera l'objet d'une présentation au centre social courant mars. Le travail est de très bonne qualité et suscite beaucoup d'intérêt chez nos partenaires. Il est rappelé à propos du projet famille, le conseil d'administration extraordinaire des centres sociaux de Vénissieux le 6 mars prochain.
   - Evaluation du projet 2012/2016 : Le directeur fait une proposition construite avec Claire BARTHOD (ancienne directrice du centre social de Parilly et de Michel Marillat à Décines) qui serait d'accord pour aider le centre à réaliser l'évaluation du projet en cours. Cela se ferait en trois temps : deux séances « le porte feuille d'actions du centre social », avec l'équipe puis avec les administrateurs et une soirée de travail autour de la question évaluative choisie par le conseil d'administration, ouverte aux salariés, administrateurs, bénévoles et adhérents. Il faut

préciser que Claire BARTHOD propose son soutien bénévolement en étant accompagnée par deux anciennes salariées de Michel Marillat. Le conseil d'administration valide cette proposition. Le choix de la question évaluative doit essayer de répondre aux inquiétudes de la CAF au moment de la procédure d'agrément du présent projet, inquiétudes qui se focalisaient sur la fragilité de la vie et de la gouvernance associative. La proposition (voir annexe 1 : « démarche d'évaluation projet centre social Moulin à Vent) est validée.

- Le conseil d'administration adopte également le schéma de la démarche de travail d'élaboration du projet et l'échéancier (voir annexe 2).
- Il est noté la volonté des centres sociaux de Vénissieux que nos futurs projets comportent une partie commune à tous les centres de Vénissieux : ce sera l'objet de travail des réunions communes entre les bureaux. Yves Leclerc souligne l'importance et la qualité de ce travail commun entre les centres. Les relations très étroites entre nos centres sont assurément un point fort des centres sociaux vénissians.

4. <u>Annulation des élections municipales à Vénissieux</u>
   L'annulation des élections ayant eu lieu avant le vote du budget, le centre ne recevra qu'un 12ème de sa subvention de fonctionnement (12ème voté en décembre) et rien sur la subvention petite enfance. Dès lors, il s'est agit en lien avec la comptable et la trésorière, d'évaluer l'impact sur la trésorerie du centre et des difficultés éventuelles pouvant survenir. Le résultat de ce travail fait apparaître que nous n'avons pas d'inquiétudes majeures à redouter en termes de trésorerie avant la rentrée de septembre prochain, notamment grâce à notre solidité financière due à notre gestion.

5. <u>Points divers</u>
   - Recrutement de l'agent de service à l'EAJE : c'est Mathilde LEMERCIER qui représentera le conseil d'administration tout au long de la procédure de recrutement (en lien avec le directeur et la directrice de l'EAJE). Ses suppléantes sont Charlène I-LEMERCIER ou Josy VILLEVIEILLE en cas d'empêchement.
   - La clôture des comptes 2014 sera très prochainement établie : le résultat de l'exercice 2014 devrait se traduire par un excédent d'environ 18 000 € conforme à nos prévisions de septembre.
   - La soirée à thème du 13 mars prochain organisée par des adhérents du centre vivra au rythme de la Bretagne.

Fin du CA 22H

La secrétaire
Josy VILLEVIEILLE

**ANNEXE 1**
**Démarche d'évaluation**
**Projet centre social Moulin à vent**

↳ Proposition d'une **question évaluative** stratégique :

- En quoi le fonctionnement actuel de la vie associative (Instances, AG, commissions, temps festifs, etc …) permet au centre social d'agir avec et pour la population du quartier? (axe 1 du projet social)
- Ou bien :Quels ont été les effets des dispositifs de participation des habitants sur la vie associative ?

*Il s'agit de l'attractivité du projet au regard des attentes, notamment de la CAF, lors de l'élaboration du dernier projet d'agrément…..*

↳ Les intentions techniques de cette évaluation :

- Apprécier l'impact du fonctionnement associatif sur la qualité de mise en œuvre du projet. (Cohérence)
- Donner du sens à la vie associative et mobiliser ses acteurs (*valorisation*)
  (Efficacité et impact social sur le quartier)

↳ Le traitement technique de la question évaluative :

- Critères d'évaluation (sous questions ou angles d'observation) :
  - Les « 30 ans du CS »
    - Les modalités de création et de mise en œuvre d'un projet exceptionnel
    - Le fonctionnement en équipe « élargie » (salariés, administrateurs , bénévoles, habitants, partenaires …)
    - L'évaluation participative de ce projet
    - Les effets de cet événement
    - Etc….
  - Le fonctionnement des Instances associatives (Bureau, CA ou AG)
    - La composition du CA et son renouvellement
    - Le fonctionnement du Bureau
    - La communication
    - La formation des administrateurs
    - La participation au réseau des centres sociaux
    - Le travail en commissions
    - Les rapports avec l'équipe professionnelle
    - Etc…

↳ Production de données évaluatives : définition des méthodes et collectes de données

- Le jeu du « portefeuille d'action du CS » (Cf mode d'emploi)
  - Objectifs :
    - S'approprier le sens des actions / projet du CS
    - Amorcer une démarche d'évaluation
    - Affiner une lecture commune de comment fonctionne le centre : constituer un recueil de « regards croisés » une PHOTO 2015 du centre.
    - Valider la *(ou les)* question évaluative…

- Un travail en petits ateliers animés pour le traitement de la question évaluative et élaboration d'un tableau de synthèse (Cf. modèle)

↳ Restituer en collectif – en tirer des enseignements – rédiger des conclusions de l'évaluation.

# ANNEXE 2

# PROJET 2016/2020
# CONSEIL D'ADMINISTRATION 11 FEVRIER 2015
# SCHEMA DE LA DEMARCHE DE TRAVAIL

**Phase 1**

2014 : diagnostic partagé
2015 : étude des besoins des familles
2015 : évaluation projet 2012/2016

⇩

Synthèse – grandes priorités

⇧

Circulaire CNAF 2012 : animation de la vie sociale

**Phase 2**

Organisation de débats à l'assemblée générale (mai 2015) : arbre à objectifs ou « gros débats »

⇩

Définitions des axes du projet (juin – septembre 2015)

- Axes projet social
- Axes projet famille

⇩

**Phase 3**

De septembre à décembre : les ateliers du projet :

Ateliers ouverts aux administrateurs, bénévoles, adhérents, habitants, professionnels, partenaires.
Pour chaque axe, définir :

- les objectifs
- les moyens
- les actions (existantes, nouvelles)
- les indicateurs de résultat

**Phase 4**

janvier et février 2016 :

- choix d'une question évaluative (projet social et projet famille)
- rédaction du projet
- Validation par le conseil d'administration

- Présentation « officielle » aux financeurs
- Présentation et communication en en direction des habitants, des élus,

  des partenaires (sous une forme conviviale, festive et participative).

⇩

Envoi du projet à la CAF et à la Ville